



CONTRAT PHOTOCOPIE D'EXTRAITS D'ŒUVRES PROTÉGÉES

Établissements d'enseignement/
de formation liés au réseau des CCI

Fiche déclarative pour le calcul
de la redevance au titre de l'année 2022

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Représentant de l'établissement

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Personne en charge du contrat CFC (si différente du représentant de l'établissement)

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

FORMATIONS DIPLÔMANTES

(permettant l'obtention d'un titre homologué par le ministère du Travail ou d'un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale)

Inscrits au 1 ^{er} janvier de l'année civile en cours	Supérieur Technique et Gestion 4,5735 €HT	Secondaire Commercial et Administratif 3,0490 €HT	Secondaire Technologique 1,9818 €HT
Nombre d'étudiants/stagiaires			
Nombre d'étudiants/stagiaires (régime particulier) *			

FORMATIONS NON DIPLÔMANTES

(ne permettant pas l'obtention d'un titre homologué par le ministère du Travail ou d'un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale)

Stagiaires déclarés au titre de l'année civile précédente	Tranche 0 (pas de copies) (1)	Tranche 1 (de 1 à 5 pages) 0,2287 €HT	Tranche 2 (de 6 à 20 pages) 0,9147 €HT	Tranche 3 (de 21 à 50 pages) 2,2867 €HT	Tranche 4 (de 51 à 100 pages) 4,5735 €HT
Nombre de stagiaires					
Nombre de stagiaires (régime particulier) *					

(1) Tranche 0 : conformément au contrat, vous devez préciser les stages ou catégories de stages ne donnant pas lieu à la distribution de reproductions d'œuvres protégées :

Stages ou catégories de stages	Nombre de stagiaires
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Informations sur l'établissement

Nombre de sites de formation : (compléter si besoin la liste en page 3)

Nombre d'enseignants/formateurs : (afin de vous adresser des documents d'information en nombre suffisant)

Fait à,

Signature et cachet :

Le

* Pour les stages d'apprentissage, en alternance, d'insertion professionnelle et les stages dispensés aux demandeurs d'emploi, un abattement de 50 % est consenti sur le montant de la redevance applicable.

COORDONNÉES DES SITES DE L'ÉTABLISSEMENT (ou joindre une liste)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout organisme qui aura retourné au CFC la présente fiche complétée pourra, sur demande auprès de celui-ci, obtenir la communication ou la rectification des informations la concernant. Le CFC traitera ces informations comme confidentielles.